

Retour sur la visite du Ministre de l'écologie, le 28 novembre 2025

Retour sur la visite, du 28 novembre, de Mathieu Lefèvre, ministre de l'écologie. Comme nous l'avons évoqué, cette visite, inattendue pour la plupart des participants, répondait à une invitation par P. Fait, député. Les invités en ont été informés la veille ou le matin.

P. Fait a convié les élus littoraux de sa circonscription, concernés par l'érosion, c'est à dire ceux de la rive nord de la baie d'Authie mais aussi les maires de Merlimont et de Camiers, qui ont tous fait part de leurs préoccupations voire de leur agacement face aux difficultés, notamment administratives, qu'ils rencontrent dans la gestion et la préservation du trait de côte de leur commune.

Notre association était également invitée, ce dont nous remercions P. FAIT.

Pour la baie d'Authie, si le bois de sapins était un point de rassemblement pour tous, l'ensemble des problèmes rencontrés sur son cordon dunaire et les digues de fond de baie ont été exposés, notamment sur l'urgence qu'il y a à intervenir sur le coude de la digue de la Mollière et la dune du bois de sapins, afin d'y protéger la digue retro-littorale des assauts permanents de la mer car elle n'est pas structurée pour.

Les difficultés, plaintes et blocages administratifs, ont été évoqués

Philippe Cornu, notre président, a particulièrement entretenu le ministre, de l'incohérence qui réside à exiger des compensations environnementales territoriales pour du terrain utilisé pour édifier une digue destinée à protéger la population de la submersion. Une double punition en quelque sorte

Participaient également à la réunion des assistants techniques de la CA2BM, des représentants de la DDTM et du Conservatoire du Littoral dont nous avons dénoncé les décisions et l'absence d'écoute des citoyens lambda de la part de leurs prédécesseurs.

On devrait avoir bientôt du nouveau pour les travaux d'urgence, par contre pour le projet d'endiguement, il faudrait encore attendre. Nous y reviendrons.

Merci